

## Les forces de sécurité dans un État moderne

Rapport de synthèse | 9ème conférence sur la sécurité de la FSS le 27 octobre 2021, Hôtel Bellevue Palace, Berne

Comment les changements sociaux et autres facteurs d'influence affectent-ils le travail des forces de sécurité ? Quelles sont les plus grandes menaces pour la sécurité publique et privée ? Quels sont les opportunités et les risques que les nouvelles technologies et les analyses de données apportent au maintien de l'ordre ? Comment les compétences dans le secteur de la sécurité doivent-elles être organisées entre les acteurs étatiques et privés et entre les différents niveaux de gouvernement, et comment fonctionne leur coopération ?

Ces questions, ainsi que d'autres, ont été abordées par des experts renommés tels que **Thomas Würgler** (ancien commandant de la police cantonale zurichoise, aujourd'hui associé du cabinet Umbricht Attorneys at Law), **Matthias Leese** (chercheur principal au Centre d'études de sécurité de l'ETH), **Moritz Oberli** (Managing Partner, chez EY Suisse), **Eva Hürlimann** (propriétaire de l'Institut Vivacitas) et **Armin Berchtold** (président de l'Association suisse des services de sécurité, VSSU) lors du 9e Security Talk de la FSS. Ils ont discuté des défis actuels et futurs des forces de sécurité. Des sujets d'actualité tels que la cybercriminalité, la répartition des compétences entre les forces de sécurité privées et publiques, mais aussi la Suisse comme pays hautement sécurisé par rapport aux autres pays européens ont été abordés. Le Dr Matthias Leese a très bien résumé la situation en Suisse en déclarant : "La Suisse, avec son système fédéraliste, a un très grand besoin de coordination. Mais vous pouvez également constater que beaucoup de coordination se fait en Suisse pour répondre à ces besoins élevés." Dans l'ensemble, les participants ont convenu que la Suisse est en bonne position, mais qu'elle a encore beaucoup de travail à faire dans les domaines de la cybercriminalité et de la criminalité en col blanc.

Les deux présentations et le débat animé qui a suivi ont offert aux 90 participants un aperçu très intéressant des défis actuels et futurs de la sécurité intérieure de la Suisse. La 9e édition du FSS Security Talk, qui a réuni 90 invités intéressés, s'est terminée par une discussion fructueuse suivie d'un apéritif.

### Les forces de sécurité dans un État moderne - Nécessité d'une réglementation ?

La série de deux discours-programmes a été ouverte par le **Dr Matthias Leese**, chercheur principal au Centre d'études de sécurité de l'ETH Zurich. Dès le début, il a souligné que le sujet était à la fois très important et complexe. Il a structuré sa présentation en fonction du titre de l'événement. Il a fait valoir que dans la Suisse d'aujourd'hui, il existe un **fort besoin de réglementation** concernant la **division du travail entre les forces de sécurité publiques et privées**.

Pour illustrer cela, le Dr Leese a commencé par un regard sur le passé. Lorsqu'on leur demande qui est responsable de la sécurité, la plupart des gens **nomment** intuitivement l'**État, représenté par ses agences de sécurité**. À l'extérieur, la sécurité consiste à écarter le danger et à maintenir l'intégrité territoriale, tâches dont s'acquittent les militaires, les gardes-frontières et les services de renseignement. Sur le plan interne, la sécurité signifie le **maintien de l'ordre interne** et l'**application de l'État de droit**, ce qui est, grosso modo, la mission de la police et du pouvoir judiciaire.

### Locke et Hobbes - maîtres d'œuvre et fondateurs de la sécurité intérieure

Du point de vue de l'histoire des idées, ce sont précisément ces tâches qui étaient centrales pour **justifier la légitimité de l'État**. Au XVIIe siècle, **Thomas Hobbes** justifiait la nécessité de l'État par le fait que l'homme seul n'est pas capable de vivre en paix avec son environnement et qu'il doit donc être

tenu en **échec** par un **pouvoir étatique de grande envergure**. À l'aide de l'exemple du Léviathan hobbesien, le Dr Matthias Leese a montré que, dans ce concept, l'État réunissait un **pouvoir spirituel et séculier absolu**. Les gens se sont soumis à ce pouvoir pour **protéger leur propre vie**. Légèrement élargi, ce raisonnement se retrouve quelques décennies plus tard chez **John Locke**, qui affirme dans ses Deux traités de gouvernement que la tâche de l'État n'est pas seulement de sauvegarder la vie et l'**intégrité physique**, mais aussi **la liberté et la propriété**. En principe, ces piliers fondamentaux de la théorie de l'État du XVIIe siècle n'ont pas beaucoup changé jusqu'à aujourd'hui.

Le Dr Leese a souligné que l'État a également pour mission aujourd'hui de **protéger nos vies, de sauvegarder notre liberté et de protéger nos biens**. Les citoyens ont donc droit à des droits étendus de la part de l'État, en particulier les droits de préserver et de faire respecter notre intégrité physique, notre liberté et notre propriété. Toutefois, ces interventions doivent être soigneusement justifiées, et il appartient **aux institutions publiques** de les définir. Il existe donc un **monopole étatique de l'usage de la force**, l'État devant avoir le tact nécessaire pour ne procéder à des interventions que dans des cas justifiés. De même, les institutions publiques sont tenues d'être **transparentes et de rendre des comptes au public**.

### La division du travail dans le domaine de la sécurité au fil du temps

Le Dr Leese a ensuite expliqué qu'**historiquement, la sécurité n'a jamais été la chasse gardée de l'État**. Au contraire, les prestataires de services privés pour la protection de l'intégrité physique, de la propriété et le maintien de l'ordre public existaient déjà auparavant. Dans la Rome antique, par exemple, il était courant que les entreprises soient protégées par des particuliers. En France et en Angleterre également, il existait déjà au XVIe siècle des "**voleurs**" qui agissaient comme une sorte de police privée. Le Dr Matthias Leese a également évoqué l'agence de détectives privés et de sécurité **Pinkerton Detective Agency**, ainsi que les **chasseurs de primes du Far West**. Il a noté qu'historiquement, les forces de sécurité privées ont toujours joué un rôle important lorsque les organes de l'État **ne pouvaient ou ne voulaient pas remplir leur mission de sécurité**, par exemple en raison d'un manque de ressources ou lorsqu'il y avait un grand déséquilibre entre les besoins de sécurité de la population et l'offre de sécurité de l'État. De telles constellations peuvent être observées historiquement dans des situations de crise ou dans des zones faiblement peuplées.



Au fil du temps, le **secteur des services de sécurité privés** s'est **professionnalisé et spécialisé**, poursuit le Dr Leese, avec une première poussée dans le monde anglo-saxon après la Seconde Guerre mondiale. Vers la fin du 20e siècle, cette évolution a été encouragée par la vague de libéralisation en Europe, qui

partait du principe que les mécanismes du marché peuvent rendre les services plus efficaces et plus rentables. Cela a entraîné la privatisation des infrastructures et des tâches de l'État dans de nombreux domaines. Le Dr Matthias Leese a pris l'exemple du contrôle des passagers dans les aéroports, dont il a personnellement étudié l'évolution en termes de nouvelles technologies, de nouvelle législation et de délégation croissante à des acteurs privés. Il a reconnu que **de nombreuses tâches, autrefois souveraines, sont de plus en plus transférées à des prestataires de services privés.**

Il en résulterait de **nouvelles constellations intéressantes dans le paysage des acteurs**, dans la mesure où les compétences de l'État seraient transférées à des acteurs privés et où ceux-ci seraient autorisés à mener des actions qui, par exemple, empiètent sur la vie privée ou la sphère intime des passagers. Par conséquent, dans la pratique, des agents armés de la police fédérale sont toujours présents derrière la ligne de contrôle à l'aéroport et peuvent exercer le monopole de l'État. En règle générale, cependant, ils ne supervisent que le travail des prestataires de services privés.

### Aviron et direction

Dans la littérature universitaire, cette relation et cette interaction entre les acteurs privés et étatiques de la sécurité sont illustrées par l'image de l'aviron et de la direction. L'**État** conserve la **responsabilité**, tandis que les **activités simples et à forte intensité de main-d'œuvre** peuvent être **déléguées**. Des relations complexes peuvent apparaître, comme dans le cas de la **question de la distinction entre espace public et espace privé**. En principe, l'État est chargé de sécuriser l'espace public, tandis que les propriétaires d'espaces privés se chargent de leur sécurité. Cependant, il existe aujourd'hui de nombreux **espaces hybrides qui sont, par exemple**, des propriétés privées mais en même temps accessibles au public. Les gares, les aéroports et les centres commerciaux et sportifs sont des exemples classiques d'espaces hybrides. Cela soulève la question de savoir qui - et comment - est responsable de leur sécurité, ce qui est encore compliqué par l'intérêt légitime de l'État à ce que les infrastructures fonctionnent. En outre, il convient de préciser quelles **tâches peuvent être déléguées aux prestataires de services de sécurité privée**.

Selon le Dr Matthias Leese, la **sécurité intérieure** peut être divisée en deux grandes catégories : la **prévention et l'application de la loi**, l'accent étant mis sur la prévention et moins sur la protection de l'intégrité physique que sur le maintien de l'ordre public et la protection des biens. Il a développé ces considérations en se référant à une visite passée du **centre d'opérations de Securitas** à Berne, soulignant que de nombreuses tâches des prestataires de services de sécurité privée modernes sont désormais effectuées à distance à l'aide de caméras et d'autres capteurs. Le fait que la police doive être appelée en cas de cambriolage enregistré montre une fois de plus qu'un **large éventail de tâches** peut être **délégué à des acteurs privés**, le **monopole de l'État sur l'usage de la force** restant généralement **intact**.

### Point de basculement dans le secteur de la sécurité

Ensuite, le Dr Matthias Leese s'est demandé quelle était la situation en Suisse aujourd'hui. Il a déclaré que le **secteur de la sécurité privée est un secteur en croissance depuis** des années, ce qui est dû, entre autres, au niveau internationalement - comparativement - faible des services de police en Suisse. Actuellement, on compte environ **900 entreprises de sécurité privée enregistrées**, qui **emploient** quelque **22 000 personnes**. Le "**point de basculement**" a été atteint en **2015, c'est-à-dire que la** majorité des forces de sécurité est constituée de prestataires privés. Les clients des forces de sécurité privées sont principalement des **particuliers et des entreprises**, mais aussi, de plus en plus, des cantons, des communes et le gouvernement fédéral. Les tâches des acteurs de la sécurité privée comprennent **principalement la prévention**, c'est-à-dire les patrouilles et le marquage de la présence, mais aussi, par exemple, la garde des transports de prisonniers ou la délivrance de bus de circulation.

Pour la science, ces développements sont très excitants, a souligné le chercheur en sécurité. La relation des forces de sécurité dans un État moderne est si passionnante précisément parce qu'elle concerne des questions très fondamentales, notamment la question de la **légitimité de l'action sécuritaire de l'État**, la **relation entre la population et l'État**, etc. C'est pourquoi ces questions font toujours l'objet d'un débat public. Du point de vue de la population, par exemple, il n'est pas facile de distinguer les traiteurs de sécurité privés des autres. De plus, la question demeure : qu'est-ce qu'un employé privé est autorisé à faire ? Malheureusement, il existe encore des **zones d'ombre** à cet égard d'un point de vue juridique. Pour aggraver les choses, les **compétences** dépendent largement du fait que l'interaction se déroule dans un **espace privé ou public**. Sur une propriété privée, les prestataires privés peuvent même être autorisés à porter des armes dans certaines circonstances. En outre, la loi de la maison s'applique. En outre, il faut se demander si, dans le cadre d'un événement commercial, on a tacitement donné son accord pour être contrôlé ou refoulé par des prestataires de services privés Si ces points **soulèvent déjà des questions d'un point de vue juridique**, ils **ne peuvent guère trouver de réponse pour les citoyens**.

Après ces remarques, le Dr Matthias Leese a abordé un autre problème du point de vue de l'État : les **tâches de sécurité** sont généralement des **activités sensibles** qui doivent être bien justifiées et nécessitent des **professionnels bien formés**. Les employés des prestataires privés, en revanche, suivent une **formation relativement limitée**, et il n'existe pas de **normes de formation et de qualité** uniformes. La forte pression concurrentielle entre les prestataires se traduit par des salaires et des horaires de travail comparativement faibles, ce qui entraîne une **forte rotation du personnel**.

Dans l'ensemble, ces facteurs augmentent le risque que les agents de sécurité privée dépassent sciemment ou non leurs compétences ou n'aient pas le tact nécessaire. Il a toutefois souligné que l'on ne peut pas les mettre tous dans le même panier et que tous les prestataires privés ne font pas un mauvais travail, au contraire, la plupart d'entre eux se comportent de manière exemplaire et responsable et forment bien leur personnel. Dans l'ensemble, cependant, les recherches à ce sujet sont claires, les mêmes problèmes se posant partout, même au niveau international.

#### "L'harmonisation profiterait à tous".

Pour les raisons exposées ci-dessus, M. Leese a plaidé en faveur d'une **harmonisation à l'échelle de la Suisse des critères d'autorisation pour les** entreprises de sécurité privée et d'une **définition uniforme des tâches et des devoirs**. Selon lui, cela permettrait de rendre les situations parfois complexes plus compréhensibles pour la population et d'assurer la clarté pour les autorités cantonales et communales. Cela permettrait également de combler une lacune qui existe actuellement en raison de la loi sur le marché intérieur, dans la mesure où les prestataires autorisés sont habilités à accepter et à exécuter des contrats dans toute la Suisse.

L'idée de la nécessité d'une réglementation ne vient pas de lui, a-t-il expliqué. Au contraire, la nécessité d'une réglementation a été identifiée dès 2004 dans le cadre du projet "**Révision du système de sécurité intérieure de la Suisse**" (USIS), et la plupart des parties prenantes, de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) à l'Association suisse des fonctionnaires de police (VSPB), en passant par les associations professionnelles, sont également d'accord pour dire que ce besoin existe en Suisse.

Néanmoins, toutes les **tentatives précédentes de réglementation ont échoué**. Au niveau cantonal, un **concordat sur les services de sécurité privés** a été lancé en **2010 sur le** modèle de la Suisse occidentale, mais tous les cantons n'étaient pas derrière ce concordat (Berne et Zurich), ce qui a entraîné une **nouvelle suspension** du concordat en **2017**. Au niveau fédéral, une nouvelle tentative a été faite en **2019**, lorsque la **Commission de la politique de sécurité du Conseil des États** a présenté un **projet de**

loi correspondant. Toutefois, ce projet n'a pas franchi le cap de la **consultation parlementaire**. Le Dr Matthias Leese n'en connaissait cependant pas les raisons. D'un point de vue extérieur, il est toutefois un peu surprenant qu'aucun compromis politique n'ait été atteint malgré la clarté de la situation et l'accord d'acteurs politiques importants.

Le Dr Matthias Leese a conclu sa présentation perspicace par la conclusion suivante : "La **sécurité privée** a toujours joué un **rôle important** dans la société, historiquement jusqu'à aujourd'hui. Toutefois, la croissance de ces dix dernières années laisse penser que la sécurité privée jouera un rôle encore plus important à l'avenir. Raison de plus pour qu'une **harmonisation profite à tous** et clarifie la question des **relations entre l'État et les forces de sécurité**. "

## Défis et tendances pour les forces de sécurité modernes

Le deuxième orateur était **Thomas Würgler**, ancien commandant de la police cantonale de Zurich et aujourd'hui associé chez Umbricht Attorneys at Law. Il a commencé sa présentation sur la **perspective de la police en faisant** référence à la sensation virale de la police cantonale de Zurich, le Tetris Challenge, dans lequel le contenu d'une voiture de police était illustré. Il a souligné qu'il ne voulait pas et ne pouvait pas faire un tour d'horizon du paysage policier suisse dans le court laps de temps imparti pour cette présentation, mais qu'il s'est plutôt limité aux défis les plus importants de son point de vue et a présenté son point de vue personnel concernant le développement futur.

Thomas Würgler est d'accord avec l'orateur précédent sur de nombreux points. Le **thème de la sécurité** émeut la **population** et est important pour la prospérité de la **société suisse**, la **place économique** et la **sécurité personnelle des habitants** de la Suisse. Divers acteurs jouent un rôle important dans ce domaine, notamment les forces de sécurité privées. L'ancien commandant a expliqué que la police suisse compte plus de **25 000 employés**, qui ne sont pas tous des policiers formés. Il a également souligné que la **densité policière en Suisse n'est pas aussi dramatique qu'on le dit souvent**. Il y a de grandes différences entre les cantons en Suisse, mais fondamentalement, nous ne sommes pas loin de l'UE, qui



présente également de grandes différences d'un pays à l'autre. Si l'on veut comparer la Suisse à d'autres pays, il faut prendre en compte différents facteurs, notamment les **indicateurs de sécurité objective et subjective**, où la Suisse est en tête. D'une manière générale, la Suisse est en bonne position. La criminalité a fortement diminué au cours des dix dernières années et la population a un sentiment de sécurité élevé, a déclaré Thomas Würgler. La particularité de la Suisse est son **paysage sécuritaire relativement complexe**, qui se compose de tous les **niveaux fédéraux** et de **diverses institutions**. On peut donc en conclure que lorsque quelque chose d'aussi compliqué fonctionne et

conduit à un niveau de sécurité élevé, le système fonctionne également. Néanmoins, on peut constater que le **besoin de coordination dans le** domaine de la sécurité en Suisse est très **élevé**. Thomas Würgler ne voit pas de **grands problèmes de délimitation dans le domaine des compétences**, mais dans la pratique, il conteste un très grand besoin de coordination à travers toutes les frontières, que ce soit les cantons, la Confédération, les villes, mais aussi les particuliers, et donc un **travail de sécurité intensif**.

### Les défis de la numérisation à la gestion de crise

En ce qui concerne les défis du paysage sécuritaire suisse, Thomas Würgler a expliqué qu'il y a deux ans, il aurait probablement mentionné la **menace terroriste**. Aujourd'hui, il pense que cette situation très difficile en Suisse a été bien gérée avec des **forces combinées** et un **grand effort dans les domaines du matériel, de la formation, du partage d'informations** et, surtout, dans le **domaine de la prévention**. Le terrorisme est un phénomène qui ne peut jamais être complètement tenu à l'écart de la société moderne, mais il **ne fait plus partie des principaux défis** à l'heure actuelle.

Thomas Würgler considère plutôt la **numérisation comme le principal défi**. Cette tendance sociale offre de nombreuses opportunités, y compris pour la police, mais bien sûr aussi des dangers. La numérisation et les nouvelles technologies qui en sont issues ont **modifié la criminalité**. Aujourd'hui, on ne peut pas faire la distinction entre la criminalité virtuelle et la criminalité physique ; nous avons plutôt une **criminalité moderne**, mais elle est essentiellement caractérisée par ce qui se passe **virtuellement**.

Cette dynamique est liée au deuxième défi identifié, en particulier la **criminalité transfrontalière**. La criminalité transfrontalière, ainsi que le blanchiment d'argent, représentent l'un des plus grands défis pour la place économique suisse, qui doit être pris très au sérieux. Il s'agit d'une question où non seulement l'État est sollicité, mais aussi le **secteur privé**.

Il a également qualifié la **violence contre les femmes et les minorités** de danger qui concerne tout le monde en Suisse. "Si nous ne trouvons pas de réponse, ce n'est pas seulement un défi, cela devient un **problème**", a déclaré Thomas Würgler. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas seulement d'un sujet pour la police, mais plutôt d'un **sujet pour la société dans son ensemble**. En outre, il n'est pas toujours possible de distinguer s'il s'agit d'une question de police ou si la question a une autre origine. En définitive, tout dépend de l'**attitude de la société**, dans laquelle la police n'est qu'un élément de l'ensemble du système (de valeurs) de la Suisse.

Un autre défi évoqué par Thomas Würgler concerne les situations de crise, les **crises surprenantes et bouleversantes** en général, dont la **pandémie de Covid**. Dans ce contexte, il a également mentionné la **polarisation des opinions** comme un défi, qui est particulièrement exigeant du point de vue de la police, puisque celle-ci a pour tâche d'entrer en contact avec l'ensemble de la population. Dans ce contexte, les **bulles de filtrage existantes**, ou "**des parties de la société qui se ferment et ne connaissent que leurs propres vérités**", pourraient être dangereuses pour la société, comme l'ont montré des exemples à l'étranger.

À la fin des défis qu'il a tirés des tendances sociales modernes, Thomas Würgler a abordé ce qu'il considère comme le point le plus important : "**La revendication dominante d'une sécurité globale qui façonne la pensée sociale actuelle**". Dans ce contexte, il a fait référence au cas du meurtrier d'enfants de Flaach, ZH, dans lequel même l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (KESB) a été accusée de ne pas être intervenue à temps. "**Aujourd'hui, les gens ont l'impression que l'État peut éviter tout mal**." Dans ce contexte, l'ancien commandant a parlé d'une "société averse au risque", ce qui, si l'on continue à penser à ce concept de manière absolue, devient un défi.

## Les dilemmes de la police suisse

Thomas Würigler a ensuite abordé les dilemmes du maintien de l'ordre auxquels la police suisse est confrontée. Il a commencé par déclarer que **le travail de la police est toujours local**. En même temps, nous vivons aujourd'hui dans une **société de l'information**, ce qui signifie que si la police ne reçoit pas les informations nécessaires à temps, elle **ne peut pas intervenir**. Mais avec **26 corps de police cantonaux** et plus de **100 corps indépendants**, le **flux d'informations en temps voulu est effectivement un problème majeur à l'avenir**, que la police doit discuter et résoudre avec les politiciens.

Thomas Würigler a également évoqué le dilemme entre la **gestion de crise et le fédéralisme**. Il en avait fait lui-même l'expérience en tant que chef de l'organisation de crise du canton de Zurich lors de la situation extraordinaire de la pandémie. À l'époque, les équipes de crise ont fondamentalement bien fonctionné, mais la coordination entre le gouvernement fédéral et les cantons et entre les cantons était exigeante. En particulier, la gestion des crises au sein de la Confédération est un problème et il est remarquable que les leçons tirées de l'exercice SVU 19 - le chef de l'exercice, Hj Käser, était présent et pourrait certainement le confirmer - n'aient pas été mises en œuvre.

**En guise** de troisième et dernier dilemme, Thomas Würigler a **souligné la tension inhérente entre la police en tant que prestataire de services et la prévention du danger**. Aujourd'hui, la police opère dans l'**environnement de service** attendu par la population. Néanmoins, ils doivent toujours être en **alerte** et s'attendre à **toute escalade**, ce qui a un grand impact sur la formation et la composition de la police.

## "La population attend un réseau performant"

Après les défis et les dilemmes du travail de la police mentionnés ci-dessus, Thomas Würigler a formulé quelques thèses en développement. La première thèse se base sur le fait - que la majorité de la Suisse ne réalise pas - que nous sommes dans une **zone de criminalité appelée Suisse**. Ce serait une bataille perdue d'avance si les cantons **ne se coordonnaient pas dans la lutte contre la criminalité**. Dans ce sens, la lutte contre la criminalité, et peut-être même dans le domaine de la prévention, devrait être **coordonnée**. Cela signifie que la population attend de la police une certaine performance et un effet correspondant dans le sens d'une plus grande sécurité et qu'il importe peu, en fin de compte, de savoir qui la fournit.

En outre, selon Thomas Würigler, les **nouvelles technologies** devraient être (de plus en plus) utilisées. Si des projets correspondants de grande envergure existent déjà, il faut souvent se battre avec la souveraineté financière des cantons, mais aussi avec le problème de savoir comment la politique peut utiliser les bons résultats des cantons pour l'ensemble de la Suisse. Pour lui, il est clair qu'**"un grand pas en avant doit être fait ici"**.

En outre, dans le domaine de la **protection contre la violence**, il faut poursuivre de manière conséquente la voie déjà empruntée dans de nombreux cantons en matière de gestion des menaces, c'est-à-dire considérer la prévention comme la prévention de la violence, de manière à ce que l'accent soit mis sur le fait que le danger ne se concrétise pas ou qu'un acte puisse être empêché. En ce sens, il n'aime pas parler de prévention, mais d'**"intervention préventive"**.

Dans le domaine de la **gestion des crises**, Thomas Würgler a appelé les **autorités fédérales et cantonales** à renforcer et à **coordonner plus intensément** ce domaine. À cette fin, a-t-il dit, il existe des modèles sur la façon de former des comités afin de prendre des décisions rapides dans des situations de crise. À cet égard, l'ancien commandant voit l'ensemble de l'arène politique sous pression pour agir et voit également un besoin d'action dans la police, bien que de grands progrès aient été réalisés dans la police - à commencer par le WEF et également dans le cadre des exercices de sécurité en 2014 et 2019. Il a conclu ses remarques par l'exigence suivante : "**Des étapes importantes ont été franchies, mais ces étapes doivent être poursuivies de manière cohérente. Au final, la population attend un réseau de performance ici aussi**".



De gauche à droite : Dr Matthias Leese (CSS), Moritz Oberli (EY), Fredy Müller (FSS), Thomas Würgler (Umbricht Rechtsanwälte),  
Eva Hürlimann (Vivacitas), Armin Berchtold (VSSU)

## Quand se sent-on en sécurité ?

**Fredy Müller** (directeur général de FSS) a ouvert le débat en posant la question de savoir comment et pourquoi on se sent en sécurité, ou pas. **Moritz Oberli** (EY) a déclaré que la sécurité est toujours un sentiment subjectif. Par exemple, si vous pouvez rentrer chez vous le soir sans problème, même à pied, sans vous sentir en danger. **Armin Berchtold** (président de la VSSU) est d'accord. Il a lui-même vécu à Paris pendant trois ans et a parlé à des collègues américains sur place. Il leur a dit qu'en Suisse, les enfants se rendent seuls à l'école à pied, ce qui est inimaginable aux États-Unis. "**Nous vivons dans un pays incroyablement sûr**, surtout par rapport aux autres pays du monde.

Il a ensuite brièvement évoqué les chiffres que le Dr Matthias Leese avait mentionnés au début <sup>1</sup>. **Eva Hürlimann** (Vivacitas) a expliqué que de nombreuses personnes et entreprises ne réservent un "séminaire de sécurité" auprès de son institut que lorsque quelque chose s'est déjà produit. La motivation est alors particulièrement forte pour aborder sérieusement le sujet de la

<sup>1</sup> Le président des entreprises de sécurité suisses a souligné que l'industrie de la sécurité privée comprend environ 820 entreprises en Suisse, avec environ 14.000 emplois à temps plein. L'USVS représente environ 100 de ces entreprises et donc 85% des employés du secteur des services de sécurité privée. La VSSU représente également les plus grandes entreprises du secteur et constitue un véritable porte-parole.

sécurité/prévention. Fredy Müller a ensuite voulu savoir quelle est la différence entre la sécurité objective et subjective. **Thomas Würgler** a précisé que la **sécurité objective et subjective ne doit pas toujours coïncider**. Souvent, la **couverture médiatique** attire **l'attention sur des phénomènes** et des dangers dont on parle de manière disproportionnée, ce qui peut à son tour créer une **insécurité** supplémentaire.

Fredy Müller a donc voulu savoir de la part du Dr **Matthias Leese** (CSS) dans quelle mesure les **citoyens** eux-mêmes peuvent faire quelque chose pour la sécurité et comment cela est pris en compte dans la recherche. Matthias Leese a souligné que **la sécurité est difficile à mesurer**, notamment en ce qui concerne certaines infractions pénales. Par exemple, il y a quelques années, les cambriolages étaient plus nombreux. En conséquence, a-t-il dit, la prévention a été renforcée, les chiffres ont diminué et la sécurité objective a augmenté. Sur le plan scientifique, on ne sait toutefois pas si cela est réellement dû aux mesures de prévention ou si d'autres effets ne sont pas responsables de ce déclin. Cependant, la participation de la population est importante. Le **citoyen est fortement impliqué dans le travail de prévention** de la police. Il y a souvent des campagnes d'information sur la manière dont les citoyens peuvent se protéger contre les cambriolages, par exemple en fermant les fenêtres qui sont inclinées. Ces facteurs jouent un rôle et sont **également pris en compte dans la recherche**.

**Moritz Oberli** est d'accord avec l'orateur précédent. Il avait vécu aux États-Unis pendant longtemps. Il y a des quartiers que vous ne devriez pas visiter le soir. Vous devenez automatiquement plus attentif et essayez de mieux vous protéger en tant que personne. Une évaluation critique des risques dans notre vie quotidienne devrait être un devoir pour chacun, a convenu le **panel**, en particulier au vu de l'évolution sociale et technique.

Plusieurs études menées en Suisse concluent que les gens se sentent très en sécurité dans notre pays. Néanmoins, il existe des défis majeurs. Thomas Würgler a mentionné que le travail de la police consiste avant tout à détecter les crimes. La **criminalité a changé au cours des dernières années**. Les moteurs sont pour la plupart externes et proviennent de la société ou du développement technologique. Toutes les forces de sécurité doivent y faire face. Il ne s'agit pas seulement de collecter et d'analyser des statistiques, mais aussi d'**enregistrer les tendances et les évolutions** et d'adapter les ressources en conséquence. C'est l'une des principales tâches de la police.

Il en va de même pour les forces de sécurité privées, a déclaré Armin Berchtold : "Toute la société change et, malheureusement, il y a **plus de violence** aujourd'hui." Les forces de sécurité sont confrontées à ces défis au quotidien. C'est pourquoi la technologie est de plus en plus utilisée dans la vie quotidienne. Les forces de sécurité privées ne sont plus équipées de blocs-notes, mais de tablettes. **L'évolution technologique** modifie également les exigences imposées aux forces de sécurité, qui doivent devenir de plus en plus flexibles.

**Eva Hürlimann** s'est également réjouie du fait que de plus en plus **d'entreprises** osent **investir** dans le **domaine de la sécurité**. Beaucoup d'entre eux le rendent maintenant public. Aujourd'hui, il est permis de communiquer qu'une entreprise ou une organisation **investit dans la prévention et la communication**. Dans le passé, c'était tabou, car les gens avaient l'impression d'avoir un problème. Eva Hürlimann a souligné que le premier pas vers une solution est toujours d'admettre que l'on a un problème ou que l'on reconnaît des dangers. Ce n'est qu'alors que l'on peut y travailler.

### La violence en tant que problème social

Le sujet suivant a tourné autour du phénomène du multiculturalisme et de la question de savoir si cela conduit à plus de violence. Le Dr Matthias Leese a expliqué que **la sécurité est une tâche qui incombe à la société dans son ensemble**. Il existe plusieurs outils pour créer la sécurité. L'une peut être répressive, préventive ou axée sur une cause. Cela signifie soit punir le plus sévèrement possible, soit

essayer de prévenir les crimes, soit lutter contre les raisons pour lesquelles les gens commettent des crimes. Les recherches montrent clairement que les infractions dans **certains domaines sont fortement liées au niveau d'éducation**. Certaines personnes ont la chance d'obtenir un bon emploi et donc un certain statut social. Cependant, de nombreuses personnes n'y parviennent pas. On pourrait également essayer d'établir un lien de causalité avec la migration. De nombreux réfugiés ne disposent pas des "outils" nécessaires pour contribuer avec succès à la société. Le risque de dérapage est plus élevé, ce qui est également confirmé par des études scientifiques. Toutefois, ce lien de causalité ne lui semble pas très probable. En fin de compte, le bon **dosage est** décisif et c'est la tâche de la société dans son ensemble et non celle d'une seule autorité.

Moritz Oberli a confirmé la déclaration de l'orateur précédent et a expliqué que la **coopération de différents acteurs**, tels que les autorités, les enseignants, les travailleurs sociaux, les forces de sécurité, etc. est une solution éprouvée. Cela fonctionne très bien en Suisse et permet de s'attaquer à ce problème à temps et avec succès. Thomas Würigler a ajouté que les mots-clés crime et migration ne vont pas ensemble. Les causes de la criminalité sont, comme on l'a dit, plutôt d'**ordre éducatif et social**. La police a pour mission d'entrer en contact avec toutes les composantes de la société et de pouvoir les rencontrer au niveau des yeux. La Suisse compte une proportion d'étrangers de près de 25% et encore plus de citoyens issus de l'immigration. Nous devons travailler avec cette réalité et, comme le montrent les statistiques, cela fonctionne bien.

Fredy Müller a ensuite abordé la question de la **sécurité interne**. Il a demandé aux participants du panel jusqu'où l'État peut aller pour faire respecter la loi et l'ordre. Thomas Würigler a déclaré que la sécurité intérieure est très complexe car de nombreux acteurs sont impliqués. Il existe de nombreuses interfaces entre le gouvernement fédéral et les cantons, qui ont été bien résolues. La coopération fonctionne bien, mais en fin de compte la question de la **sécurité intérieure** est une **question qui relève des cantons**. Mais cela ne suffit pas, car il y a **beaucoup de coopération**. Armin Berchtold est d'accord et explique que la coordination **et la coopération entre le secteur privé et la police fonctionnent parfaitement**. Il n'y a que des exceptions où il y a des problèmes. Sans les particuliers, par exemple, le sommet Biden-Poutine à Genève n'aurait pas été possible. Une coopération impeccable entre l'armée, la police et les forces de sécurité privées est essentielle pour des événements de cette envergure, a noté le président de la VSSU : "Pendant les trois jours du sommet Biden-Poutine, les forces de sécurité privées ont travaillé au total 10 000 heures. La plupart de ces heures ont même été effectuées pour le compte de la police". Cette expérience montre que cela fonctionne bien. Le seul problème de son secteur est que les **petites entreprises du secteur passent souvent à travers les mailles du filet**.

Vient ensuite la question de savoir dans quelle mesure les **compétences linguistiques** sont également importantes pour les **forces de sécurité**. En Suisse notamment, des langues comme l'albanais, l'anglais ou le portugais sont importantes en plus des quatre langues nationales. Moritz Oberli a noté que, bien qu'ils n'aient pas directement posé la question des compétences linguistiques lors de la préparation de l'étude "La sécurité dans un monde en réseau" (2019), il s'agit bien sûr d'une **compétence importante**, notamment aux moments clés où les forces de sécurité sont déployées. Thomas Würigler a ajouté que, surtout dans un canton comme Zurich doté d'un aéroport international, des compétences linguistiques sont nécessaires. Les langues telles que l'anglais, le français ou l'italien sont une compétence importante et deviennent de plus en plus une exigence. La plupart des policiers commencent leur profession à l'âge de 25 ans environ. Ils doivent passer par de nombreuses étapes et ont **besoin d'une formation continue constante, que ce soit dans le domaine linguistique ou technologique**. Il a également noté que la coopération entre les différents acteurs fonctionne bien pour l'essentiel.

## La Suisse comme élève modèle

Il a ensuite été demandé au Dr Matthias Leese dans quelle mesure la Suisse est un modèle pour les autres pays en matière d'organisation décentralisée. Il a souligné que la Suisse gère **parfaitement** ses **défis géographiques et politiques**. La Suisse, **avec son système fédéral, a un besoin très élevé de coordination à tous les niveaux**. Dans d'autres formes d'organisation politique, comme dans la France centralisée, les domaines essentiels peuvent être réglementés plus facilement. Cependant, il est clair que beaucoup de coordination a lieu en Suisse afin de répondre au besoin constant et élevé de coordination. Depuis quelques années, il travaille dans un programme qui tente de prédire les actes criminels à l'aide d'algorithmes afin de tester de nouvelles formes de prévention. Il a constaté que les **données s'arrêtaient souvent à la frontière cantonale**, car tous les cantons n'utilisaient pas le même logiciel. Les cantons devraient donc se coordonner encore mieux, par exemple en utilisant la même technologie et en échangeant des données encore plus régulièrement. Néanmoins, la Suisse est un pays modèle dans ce domaine par rapport à d'autres pays.

Moritz Oberli a convenu avec Matthias Leese que l'échange de données ne devrait pas s'arrêter aux frontières cantonales. En particulier **dans le domaine numérique, il y a beaucoup de retard à rattraper** : "Par exemple, au moment où nous avons réalisé l'étude, de nombreux cantons ne disposaient pas de cyberforces. Moritz Oberli, quant à lui, a félicité la Suisse pour son rôle de **leader international dans le domaine de la police de proximité**. Cela signifie que la police est très "proche des citoyens". Il a cité en exemple la municipalité d'Entlebuch, où il y a un poste de police dans chaque grand village et où les policiers locaux ont l'avantage de connaître leur population. "C'est un avantage inestimable dans le monde d'aujourd'hui", a conclu le co-auteur de l'étude sur la sécurité.

Thomas Würigler est d'accord avec l'orateur précédent, mais souligne que la police de proximité est un terme technique issu de la formation qui ne décrit pas le travail de la police dans la pratique et qu'il ne considère pas utile, tout comme le terme de police de dialogue. "En tant que commandant, j'ai toujours eu l'aspiration qu'un officier de police puisse s'engager dans un dialogue. La **police de proximité ou la proximité de la police avec le citoyen était une évidence pour mon corps**. "Le Dr Matthias Leese ajoute que ce débat est souvent source de confusion dans les pays germanophones. Ce terme est originaire des États-Unis et décrit l'accès à des quartiers spécifiques, par exemple les quartiers noirs des grandes villes, qui doivent faire face à des problèmes très spécifiques. Une telle ségrégation spatiale et sociale n'existe pas en Suisse, c'est pourquoi de tels modèles théoriques ne peuvent être transférés que dans une mesure limitée. **Traditionnellement, les policiers suisses s'approchent toujours des citoyens** et essaient d'agir au niveau des yeux. Armin Berchtold a ajouté que les forces de police privées, en particulier, sont souvent des micro-entreprises et agissent donc toujours au niveau des yeux des citoyens. La police de proximité est une réalité dans les forces de sécurité privées.

## Compétences des forces de sécurité privées

**Se pose** alors la question de la **répartition des compétences entre les forces de sécurité privées et publiques** et des différents standards de formation. Thomas Würigler a déclaré qu'il ne lui appartenait pas de se prononcer sur la formation des forces de sécurité privées. Dans l'ensemble, **cependant, il ne considère pas les différentes normes de formation comme un problème majeur**. Par exemple, il voit la situation de manière moins critique que Matthias Leese dans sa présentation. Pour lui, les **compétences sont claires et ne se chevauchent pas**. La sécurité aérienne, par exemple, est régie par la loi sur l'aviation dans le secteur privé, comme on peut le voir dans les aéroports suisses. Les actes souverains, en revanche, nécessitent le déploiement de la police. Armin Berchtold est d'accord avec Thomas Würigler. Il a également souligné que les **particuliers n'avaient pas besoin de la même formation, car de nombreuses forces de sécurité privées ne sont utilisées qu'à des fins très spécifiques**. En outre, la VSSU offre plusieurs possibilités de formation continue et de certification.

Toutefois, il a déclaré que les forces de sécurité privées ont également besoin d'une formation suffisante. Dans l'ensemble, les forces de sécurité privées sont moins formées que la police, mais dans la plupart des domaines, cela reste parfaitement justifiable. Thomas Würigler a déclaré que les **forces de sécurité avaient besoin de la formation dont elles avaient besoin dans leur travail quotidien**. Les problèmes se situent davantage au sein du corps de police lui-même. Il faut réglementer clairement qui est responsable de quelles tâches. Il y a aussi le problème que dans **certains domaines d'activité, on fait appel à des assistants de police qui ont été formés moins longtemps et sont donc moins chers. Cela est problématique à long terme, car cela se fait au détriment de l'augmentation nécessaire du nombre de policiers réels.**

Moritz Oberli a également soulevé la question de savoir où se situe exactement l'**interface entre le privé et le public**. En particulier dans le **domaine cybernétique**, il voit encore quelques **problèmes**. Un autre sujet était la confiance dans les forces de sécurité privées, qui est élevée selon les études. On constate également à maintes reprises que les services de sécurité privés portent souvent des équipements plus lourds. Armin Berchtold a été clair : "L'équipement dépend clairement de la mission. Les agents de sécurité qui sont de service lors d'un match de football portent un équipement différent et ont reçu une formation différente de celle d'une personne qui effectue une patrouille de nuit". Les **médias** suggèrent souvent que **les agents de sécurité privée sont toujours en uniforme complet**, ce qui donne une **fausse impression**. Les forces de sécurité privées ne portent un équipement complet que lorsque la mission l'exige. La plupart des situations ne peuvent pas être réglées par la force, mais **les forces de sécurité doivent agir de manière désescaladée**. De telles situations sont très stressantes et **ne font généralement pas appel aux muscles, mais au cerveau**. Cet aspect doit également être pris en compte dans la formation.

### Possibilités d'action du citoyen

Eva Hürlimann s'est dite d'accord avec les orateurs précédents, affirmant que la police et les forces de sécurité travaillent dur et essaient toujours d'agir sur un pied d'égalité, mais que des crimes et des délits se produisent toujours. "Bien sûr, il n'est jamais possible d'atteindre une **sécurité à cent pour cent**", a souligné Eva Hürlimann, "et il est **irréaliste de penser que la police puisse être partout et toujours sur place**". Nous vivons dans un pays très sûr, mais la responsabilité personnelle des citoyens doit néanmoins être perçue encore davantage.

Eva Hürlimann a ensuite expliqué ce que les participants intéressés peuvent apprendre dans ses séminaires. Afin de prévenir les agressions, il faut d'abord prendre conscience de ce qui se passe exactement dans un tel cas et de la manière dont on peut se comporter correctement. Il est important de savoir comment **se tenir, comment communiquer** et comment **utiliser le langage**. Enfin, il est également important de mettre en scène et de pratiquer des situations en tête-à-tête afin d'être en mesure de se défendre au mieux en cas d'urgence. Eva Hürlimann a ensuite expliqué : "Tout **conflit peut être** divisé en **cinq phases** et toute situation dangereuse est similaire. Cela commence par un **regard**, un regard sur l'autre. Viennent ensuite l'**adressage** et l'**approche**. Juste avant l'escalade vient le **toucher**, où le délinquant essaie de savoir s'il peut aller plus loin." Il est important de **pouvoir sortir au cours des quatre premières étapes avant que la violence ne se produise**. En cas de légitime défense, en revanche, l'attaque a déjà eu lieu. La personne concernée a déjà manqué quatre phases au cours desquelles la désescalade aurait pu avoir lieu. En outre, il est toujours utile d'être une personne attentive et d'être conscient de son environnement. Le fait est que tout le monde peut gérer une attaque potentielle ou même y faire face sans violence, a souligné Eva Hürlimann. Thomas Würigler a ajouté que cette **approche de désescalade était également le but ultime du travail de la police**. En outre, a-t-il ajouté, nous savons que **l'aspect psychologique a constitué une part considérable de la**

**formation et de la formation continue au cours des 20 dernières années.** Sans ces connaissances, un travail de police réussi ne serait pas possible.

### La cybercriminalité, un nouveau défi

Enfin, le thème de la **cybernétique, des données et de la technologie a été** abordé. Moritz Oberli a déclaré que les statistiques montraient que le nombre de crimes était en baisse, **mais que le nombre de crimes complexes était en hausse.** Le problème cybernétique ne pouvait être séparé de la criminalité normale. Avec les technologies modernes, les crimes peuvent **se produire beaucoup plus rapidement et avec plus de véhémence.** En conséquence, la cybernétique augmente l'attaque. Matthias Leese est également convaincu que l'espace numérique est l'un des enjeux de l'avenir. L'**image bien connue d'une Suisse sûre est** très belle, mais elle ne peut pas **être projetée sur l'espace numérique,** car on se retrouve soudain face au monde entier. Ce danger s'applique à tous, entreprises, autorités fédérales, institutions, mais aussi aux particuliers. Soudain, le coupable pourrait être en Russie, en Chine ou en Iran. Chaque citoyen doit prendre des précautions pour protéger son identité dans l'espace numérique. Ce sont des questions auxquelles une grande partie de la population n'est toujours pas sensibilisée. Il arrive souvent que les entreprises **ne pensent à la cybersécurité qu'après avoir été victimes d'une cyberattaque.** En particulier en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, il y a encore beaucoup de travail d'éducation à faire. Thomas Würzler a rappelé que le canton de Zurich a été le premier canton à introduire une unité cybernétique. Il a été reconnu il y a des années que la criminalité change. Cependant, il y a toujours un **déclencheur dans le "monde réel".** La criminalité moderne est donc aujourd'hui beaucoup plus multiple et complexe qu'elle ne l'était auparavant.

On entend souvent l'appel au gouvernement fédéral pour qu'il joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la cybercriminalité. Thomas Würzler pense que c'est faux dans cette forme absolue. La lutte contre la cybercriminalité fait partie de la lutte générale contre la criminalité, qui relève de la responsabilité des cantons. En outre, il ne suffit pas de **s'en remettre uniquement à des spécialistes.** Les spécialistes sont la pointe de la lance, mais la tâche est bien plus importante qu'elle ne peut l'être par quelques spécialistes seulement. Il s'agit de former tous les enquêteurs, voire tous les policiers de première ligne. Même les **policiers de première ligne ont besoin d'une formation beaucoup plus large aujourd'hui.** Par exemple, si un téléphone portable est confisqué, les policiers doivent savoir comment le manipuler et le sécuriser correctement. Vous ne pouvez pas faire appel à un spécialiste pour tout. Les policiers d'aujourd'hui sont formés différemment de ceux d'il y a 5 ans. Armin Berchtold a conclu en déclarant que **chaque entreprise** peut devenir une **victime potentielle de la cybercriminalité.** À l'avenir, il y aura également davantage de **grandes entreprises dans le secteur de la sécurité privée** qui pourront soutenir les entreprises et le secteur public en matière de cybersécurité. Cependant, la formation nécessite de nouvelles personnes et de nouvelles compétences.